



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique
de l'enseignement du second degré**

VR/IP2/SELCK
n° 3211-2026-19
Affaire suivie par :
SELCK
Tél : (+687) 26 62 24
Mél : selck@ac-noumea.nc

Nouméa, le 12 février 2026

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Service de l'enseignement des langues et de la culture
kanak (SELCK)

Sabrina ELMOUR
Inspectrice d'académie-Inspectrice régionale de langues
vivantes, cheffe du SELCK

Isabelle AMIOT
Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique
régionale d'histoire-géographie en charge du pilotage
pédagogique de l'enseignement des EFCK

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
en charge de l'enseignement des EFCK

s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2026 à l'attention des professeurs en charge de l'enseignement des EFCK

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire 2026, nous souhaitons vous adresser tous nos vœux de réussite personnelle et professionnelle, et vous remercier très sincèrement pour l'engagement dont vous avez fait preuve tout au long de l'année scolaire 2025 dans la mise en œuvre de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak (EFCK).

Nous tenons à saluer tout particulièrement l'investissement des enseignants qui ont contribué à la dynamique collective engagée autour des EFCK, notamment en partageant des ressources sur le site dédié : <https://efck.ac-noumea.nc/>. Ces contributions constituent un apport précieux pour l'ensemble de la communauté éducative et participent pleinement à la structuration progressive de cet enseignement.

Inscrit dans le Projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie, l'enseignement des EFCK constitue un enseignement obligatoire pour tous les élèves du second degré. Il participe pleinement à la construction de l'école calédonienne en s'appuyant sur des compétences culturelles et psychosociales, favorisant l'inclusion.

L'année scolaire 2026 s'inscrit dans une phase importante de consolidation du dispositif EFCK. Elle est marquée par la poursuite de l'expérimentation des programmes, le renforcement de l'accompagnement pédagogique, le développement de la formation des enseignants et le déploiement progressif de l'habilitation à enseigner les EFCK.

Finalités et objectifs de l'enseignement des EFCK

L'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak repose sur six points d'ancrage culturels — **case, clan, igname, langue et parole, personne, terre et espace** — qui constituent le cadre de référence commun de cet enseignement, de la maternelle à la classe de terminale. Ces points d'ancrage structurent les contenus et orientent l'action pédagogique de tout enseignant chargé de transmettre les éléments fondamentaux de la culture kanak.

Cet enseignement vise à faire acquérir des notions à forte dimension socioculturelle, au même titre que l'enseignement moral et civique.

Il constitue à ce titre un levier de réussite pour tous et appelle naturellement une approche pluridisciplinaire des enseignements.

Programmes d'EFCK : poursuite de l'expérimentation en 2026

Pour l'année scolaire 2026, les programmes d'enseignement des EFCK demeurent expérimentaux. Ils s'appuient sur une structuration par niveaux et par points d'ancrage culturels, permettant une progression cohérente de la sixième à la terminale ainsi qu'en CAP. Cette phase expérimentale se poursuit dans la perspective de l'adoption officielle des programmes d'EFCK courant 2026.

Points de vigilance pédagogiques

Les visites-conseil et les échanges menés avec les équipes ont permis d'identifier plusieurs points de vigilance. Il convient en particulier de veiller à une appropriation rigoureuse des programmes ainsi qu'à la construction de séquences pédagogiques structurées, articulant apports culturels et démarches pédagogiques explicites.

Une attention particulière devra également être portée à l'évaluation des acquis des élèves, dans une logique prioritairement formative. Nous rappelons à cet égard que l'enseignement des EFCK ne se limite pas à une transmission de savoirs culturels, mais s'inscrit pleinement dans une démarche pédagogique exigeante et structurante.

Développement des EPI EFCK

En cycle 4, les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) constituent un cadre privilégié pour la mise en œuvre des EFCK. Nous encourageons vivement les équipes à développer des projets d'EPI intégrant les EFCK, Ces projets favorisent le travail collaboratif, renforcent la cohérence des parcours des élèves et contribuent à une meilleure visibilité des EFCK au sein des établissements.

Formations EFCK

Dans le cadre du plan académique de formation 2026, plusieurs actions spécifiques sont proposées afin d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de l'enseignement des EFCK.

Concernant l'enseignement en classe de sixième, avec des apports théoriques et un accompagnement à la construction de séquences pédagogiques, les formations suivantes sont prévues (dispositif n° 26A0400222) :

- **Enseigner les EFCK en 6^e** : 25 mars et 29 avril 2026
(convocation en présentiel de l'ensemble des enseignants d'EFCK du bassin Grand Nouméa) ;
- **Enseigner les EFCK en 6^e** : 6 mai et 27 mai 2026
(convocation en visioconférence de l'ensemble des enseignants d'EFCK du bassin Grande Terre) ;
- **Enseigner les EFCK en 6^e** : 6 mai et 3 juin 2026
(convocation en visioconférence de l'ensemble des enseignants d'EFCK du bassin Îles).

Par ailleurs, des formations dédiées à la préparation de l'habilitation à enseigner les EFCK (dispositif n° 26A0400286) sont programmées :

- **Préparation à l'habilitation – enseigner les EFCK (Grand Nouméa)** : 1er juillet 2026 (présentiel) ;
- **Préparation à l'habilitation – enseigner les EFCK (Grande Terre et Îles)** : 8 juillet 2026 (visioconférence).

Habilitation à enseigner les EFCK

L'habilitation à enseigner les EFCK constitue un enjeu majeur de qualité, de reconnaissance professionnelle et de cohérence du dispositif. La première session organisée en 2025 a permis de poser un cadre solide. L'objectif demeure, à terme, que tous les enseignants chargés de l'enseignement des EFCK dans le second degré soient habilités.

Pour la session 2026, la période d'inscription et de dépôt des dossiers est fixée du **29 juin au 28 août 2026**, et la commission d'habilitation se tiendra les 16 et 17 septembre 2026. Nous invitons les candidats à consulter le rapport de jury mis en ligne sur le site www.efck.ac-noumea.nc et à s'inscrire à la formation de préparation proposée dans le cadre du plan académique de formation 2026 (dispositif n° 26A0400286).

Journée EFCK – 7 octobre 2026

Une journée académique EFCK se tiendra le mercredi 7 octobre 2026, de 13h à 18h, dans les locaux de l'INSPE. Elle constituera un temps fort de l'année scolaire, consacré aux échanges de pratiques professionnelles, à la valorisation des projets menés dans les établissements et à la réflexion collective sur les démarches pédagogiques mises en œuvre en EFCK.

Cette journée s'inscrira dans une dynamique de mutualisation et de formation, en lien avec les points d'ancrage culturels qui structurent l'enseignement des EFCK. Elle associera l'ensemble des partenaires éducatifs concernés, notamment le vice-rectorat-direction générale des enseignements, les trois provinces, l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), l'INSPE et l'Académie des langues kanak (ALK), afin de favoriser le croisement des regards et le renforcement des coopérations.

Dans cette perspective, nous encourageons vivement les enseignants qui le souhaitent à proposer un projet pédagogique EFCK, une séquence de cours, un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou un retour d'expérience, en lien avec les programmes expérimentaux et les points d'ancrage culturels. Ces contributions pourront donner lieu à des présentations, des ateliers ou des temps de mutualisation lors de la journée et alimenter, le cas échéant, la banque de ressources partagées sur le site EFCK.

La valorisation de ces pratiques vise à encourager le partage et à nourrir la réflexion collective au service de la qualité de l'enseignement des EFCK.

Les modalités précises d'organisation, le calendrier de recueil des propositions et le programme détaillé de la journée vous seront communiqués ultérieurement.

Ressources et mutualisation

Le site internet dédié à l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak (www.efck.ac-noumea.nc) constitue un espace de référence pour les programmes, les documents d'accompagnement et les ressources pédagogiques. Nous encourageons vivement la poursuite de la transmission de séquences, de supports et de retours d'expérience, auprès notre service afin d'enrichir une banque de ressources commune.

Le Service de l'enseignement des langues et de la culture kanak (SELCK), reste pleinement mobilisé pour vous accompagner tout au long de l'année scolaire.

Nous vous remercions pour votre engagement au service des élèves et vous souhaitons une excellente année scolaire 2026.

**Service de l'enseignement des langues et de la culture kanak (SELCK)
Sabrina ELMOUR et Isabelle AMIOT**